



Les échos de Saint-Geyrac

Bulletin municipal 77

Février 2016

Après deux mois d'interruption, les « échos » reprennent leur parution. Nous savons l'attachement que vous portez à ce bulletin municipal et nous allons continuer à vous informer sur la vie de la commune le plus régulièrement possible.

L'année 2016 s'annonce riche en évènements.

Sur le plan municipal, le point fort sera l'installation de la Mairie dans ses nouveaux locaux.

Sur le plan associatif, le présent bulletin détaille les manifestations prévues par les assemblées générales pour cette nouvelle année.

Le Conseil Municipal et les employés municipaux resteront attentifs à ce que chacune et chacun d'entre vous puissent trouver réponse à ses besoins afin que la vie à Saint-Geyrac continue à être le plus sereine possible.
Avec mes sentiments dévoués.

Le Maire

Pour information, le prochain Conseil Municipal se réunira le lundi 29 février à 20h30.



Repas des « Aînés »

Comme chaque année, la Municipalité invite ses « aînés » à un repas convivial
le dimanche 13 mars 2016 à 12h
dans la salle des fêtes.

Une invitation vous sera adressée prochainement.

Comité des fêtes



Manifestations prévues en 2016

7 et 8 mai : Fête du village

vendredi 15 juillet : Marché de nuit

dimanche 18 septembre : Journée des associations, vide-grenier et randonnée pédestre

jeudi 10 novembre : Loto

dimanche 11 décembre : Noël des enfants

Suite à l'Assemblée Générale du vendredi 15 janvier dernier, voici le nouveau bureau du Comité des Fêtes : **Jean-François MATHIEU** (Président d'honneur), **Patrick FERRETTI** (Président), **Sylvie SOLANS** (Vice-Présidente), **Lise LAGORCE** (Secrétaire), **Manon LAGORCE** (Secrétaire adjointe), **Dominique DUCERF** (Trésorière) et **Régine AUZY** (Trésorière adjointe).

A cette occasion, le Président a indiqué que le Comité était fragilisé par le petit nombre de ses membres. Si vous êtes intéressés pour nous rejoindre, n'hésitez pas et venez participer à nos activités car on a besoin de vous et de vos idées...

Il a également tenu à remercier le Maire et le Conseil Municipal pour la dotation, la mise à disposition logistique et humaine et merci également à tous les employés municipaux. Il remercie également tous les membres du Comité des Fêtes et un merci spécial à nos jeunes : Rémi, Nicolas, Manon, Laura et aussi Jules qui devrait nous rejoindre.

HCPR Club connaître et protéger la nature

AG de l'Association HCPR du dimanche 31 décembre

En 2015 le club CPN, nouvellement baptisé "Les Agrions Voyageurs" a organisé 6 évènements ayant rencontré un franc succès, la section "histoire" quant à elle, a organisé 2 évènements, qui eux aussi ont su rencontrer le public. Le budget a été respecté, je suis fier des personnes engagées qui ont oeuvré à cette réussite, trop nombreuses pour les citer, elles se reconnaîtront.....

L'HCPR, bien que sise à Saint-Geyrac, a su fédérer les communes avoisinantes et toutes les bonnes volontés, le bénévolat étant difficile, c'est un exploit que je tiens à souligner.

Pour 2016, les objectifs sont encore élevés, le calendrier est le suivant :

Dimanche 3 avril : Découverte des Lychens avec Robert Druillole

Dimanche 8 mai : Participation à la fête du Saint-Geyrac

Dimanche 22 mai : Fête de la Nature sur la thématique nationale "Passionnés de nature", à la rencontre de passionnés de botanique, d'ornithologie... des ateliers pour les enfants...

Dimanche 19 juin : Fabrication et installation de nichoirs à chauve-souris.

Vendredi 11 novembre : Nos morts de 1916, devant le monument aux morts et exposition dans l'église.

Le maire, au nom du Conseil Municipal nous a rappelé que notre fonction est primordiale et nous a encouragés à continuer, nous les remercions.

Pour finir, j'invite toutes les bonnes volontés, intéressées par la nature et/ou l'histoire à nous rejoindre.

Avec toute mon amitié,

Gabriel FOGLIA

Rendez vos déplacements quotidiens plus verts !

Le Pays de l'Isle en Périgord fait partie des 212 lauréats de l'appel à projet national « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » (Ministère de l'environnement, du développement durable et de l'énergie). C'est dans ce cadre qu'il met en place **une prime pour l'achat d'un vélo électrique** en vue de substituer un déplacement quotidien en voiture par un déplacement en vélo, et de contribuer ainsi à la réduction des Gaz à Effet de Serre (GES). L'opération est limitée à 400 vélos.

Les trajets concernés sont les parcours de courte distance, domicile-travail ou domicile-gare en vue de se rendre au travail, ou domicile-commerces pour les personnes retraitées.

L'aide est de 25% du prix d'achat TTC ; le montant maximum de l'aide est de 250 € (les achats supérieurs à 1000 € TTC sont possibles mais l'aide sera limitée à 250€). Pour en bénéficier, les acheteurs doivent résider sur l'une des 91 communes du Pays. Par ailleurs, l'achat doit être effectué chez l'un des revendeurs spécialisés du territoire (les achats sur internet sont exclus).

Afin de vérifier son éligibilité, toute personne intéressée doit contacter le Pays de l'Isle en Périgord avant son achat, aux coordonnées suivantes : [05.53.35.13.53](tel:0553351353) ou velec@pays-isle-perigord.com



Prolongation de la durée de validité de la carte nationale d'identité

A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

1. L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne : les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
2. les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Si vous projetez de voyager avec votre carte nationale d'identité, il est recommandé de consulter au préalable la rubrique Conseils aux voyageurs du ministère des Affaires étrangères :
<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

Foire aux livres de Saint-Geyrac

Le dimanche 6 mars de 10h à 18h, s'organise une foire aux livres à la salle des fêtes de Saint-Geyrac. Ce n'est ni plus ni moins qu'une brocante style vide-grenier, mais que de livres. Celle-ci est réservée aux particuliers pour vendre leurs livres d'occasions : BD, romans, livres de poche, livres enfants, collections, etc... à petits prix et pour tous.

Réservation avant le 29 février : 2 euros le mètre.

Horaires d'ouverture pour les vendeurs : 9h

Contacts : 06 71 62 32 51 ou assocoeclic@yahoo.fr

EVENEMENT à BOULAZAC
réservations au 05 53 35 59 65
information : www.agora-boulazac.fr



Le Cirque Plume
du 24 mai au 4 juin 2016
Sous chapiteau, Plaine de Lamoura à 20h30

chien chat perdu/trouvé : que faire ?

chien ou chat trouvé :

Prendre une photo et mettre une annonce sur www.chat-perdu.org ou www.chien-perdu.org et consulter la liste chats/chiens perdus et/ou trouvés. Amener l'animal chez le vétérinaire pour vérifier s'il est tatoué, c'est gratuit.

Signaler la perte ou la découverte de l'animal à la gendarmerie, la police et la mairie.

chien ou chat perdu :

Prendre une photo et mettre une annonce sur www.chat-perdu.org ou www.chien-perdu.org et consulter la liste chats/chiens perdus et/ou trouvés. Si votre animal est tatoué ou pucé, signalez sa perte au fichier Félin I-CAD au 0810 778 778.

Créez des affichettes avec vos coordonnées et une photo et les déposer dans tous les lieux publics.

CINEMA à ROUFFIGNAC



mardi 16 février à 14h30



mardi 16 février à 20h30

Permanence du secrétariat de Mairie
le **mardi** de 9h à 12h et le **vendredi** de 15h à 18h
Tél/fax : 05 53 06 70 77
mairie.saintgeyrac@wanadoo.fr

Bibliothèque
mardi de 9h à 12h, **mercredi** de 14h à 17h
jeudi de 10h à 12h et de 14h à 18h, **vendredi** de 15h à 18h
et le **2^{ème} samedi** du mois de 14h à 16h

Pour nous contacter et participer aux « échos de Saint-Geyrac »
Sylvie SOLANS : solans.sylvie@wanadoo.fr
Lise LAGORCE : lise.lagorce@orange.fr
David WALKER : akrinari@orange.fr



www.saint-geyrac.net